



Maître nageur sauveteur (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur : CDC USSES ET RHONE (CCUR)

24 place de l'orme

74910 Seyssel

Référence : 0074210500307323

Date de publication de l'offre : 28/05/2021

Date limite de candidature : 13/06/2021

Poste à pourvoir le : 03/07/2021

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 2 mois

Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3 alinéa I dispositif 2 loi 84-53)

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Lieu de travail :

Lieu de travail :

395 route de Marsin

74270 Chêne en Semine

Détails de l'offre

Grade(s) : Educateur territorial des APS

Educateur territorial principal des APS de 2ème classe

Famille de métier : Sport > Enseignement des pratiques sportives

Métier(s) : animateur-éducateur ou animatrice-éducatrice sportif

Descriptif de l'emploi :

Au centre aquatique de la Communauté de Communes Usse et Rhône, situé à Chêne-en-Semine (74270), emploi saisonnier du 03/07/2021 au 05/09/2021 inclus: coordonner et mettre en oeuvre sur le plan technique, pédagogique, éducatif et social les activités aquatiques ; assurer l'accueil et la sécurité des différents publics ; veiller à la bonne tenue des équipements.

En juillet et août : accueil tout public.

Profil recherché :

SAVOIR-FAIRE :

- Etre titulaire du diplôme BEESAN ou BPJEPS AAN, à jour du CAEP (Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession) + carte professionnelle + assurance responsabilité civile pour la dispense de cours
- Etre titulaire du recyclage PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1)
- Formations aquagym, natation jeunes enfants
- Obligations de maintien des acquis
- Connaissance et application du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours)
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils de bureautique
- Aptitude physique à l'exercice de la profession

SAVOIR-ETRE :

- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Ponctualité

- Autonomie
- Bonne présentation et aisance relationnelle
- Savoir prendre des initiatives
- Discrétion
- Faire preuve de courtoisie
- Capacité d'écoute auprès des usagers

Missions :

1. Activités en face à face pédagogique

POUR LES PUBLICS HORS SCOLAIRE :

- Concevoir, encadrer et animer les séances des différentes activités aquatiques

ATTENTION : LES COURS POUR LES PUBLICS HORS SCOLAIRE SONT DU DOMAINE PRIVE DES MAITRES NAGEURS

2. Activités hors face à face pédagogique

- Gérer administrativement les activités avec la tenue des fiches de préparation, des états de présence
- Connaître et appliquer les consignes et procédures liées au fonctionnement de l'équipement sportif dans le cadre du projet de service
- Connaître les créneaux d'occupation des bassins
- Savoir détecter les anomalies ou les dysfonctionnements et les signaler au responsable de service
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel de animation, de communication et le bon état de l'infirmierie
- Manutentions quotidiennes diverses : aménagements des bassins (lignes, parcours...)
- Rangement du matériel, prêt de matériel, ...
- Rester force de proposition pour toute nouvelle activité
- Assurer la continuité du service
- Participer aux réunions nécessaires à la qualité du service
- Contribuer au fonctionnement général de l'établissement en fonction de ses compétences et qualifications
- Assurer le maintien de ses compétences sportives et pédagogiques
- Assurer le maintien de ses compétences au niveau sécuritaire
- Assurer sa capacité d'intervention physique et technique en s'entraînant régulièrement

3. Accueil et sécurité des différents publics

- Assurer la sécurité et la surveillance des utilisateurs dans le cadre du POSS
- Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et le règlement intérieur
- Tenir à jour les différents états comme main courante, fiche d'intervention, rapport d'accident
- Participer activement aux exercices de sécurité, de secours et aux formations continues obligatoires (PSE1)
- Adopter une tenue et un comportement irréprochables (porter les vêtements de travail) et véhiculer l'image de la collectivité
- Guider et renseigner les usagers
- Gérer les conflits entre usagers et autres
- Décider de l'évacuation et / ou de la fermeture momentanée ou non du bassin ou de l'établissement

Contact et informations complémentaires : Recrutement : contrat de droit public sur la base de l'article 3 I 2° de la loi n° 84-53 du 26.01.1984 modifiée (besoin saisonnier).

Travail les week-end. Horaires décalés. Remplacements ponctuels et exceptionnels des autres maîtres nageurs en cas d'absence.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la CC Usse et Rhône 24 Place de l'Orme 74910 SEYSSEL.

Possibilité de transmettre votre candidature par mail :

rh@cc-ur.fr

Téléphone collectivité : 04 50 56 15 30

Adresse e-mail : rh@cc-ur.fr

Lien de publication : www.usse-et-rhone.fr